

MECANICIEN(ne) REPARATEUR(trice) DE VÉHICULES INDUSTRIELS (camion et bus)



Ma vie a démarré en faisant redémarrer des poids lourds. Grâce à mon travail, un véhicule va pouvoir parcourir des kilomètres en toute sécurité. Sébastien D.



Le métier

Le/la mécanicien(ne) réparateur(trice) de véhicules industriels est chargé(e) de détecter les défauts dans le fonctionnement des moteurs et organes des véhicules lourds (camions et autocars).

Il/elle procède aux démontages, vérifications, échanges éventuels, remontages et mise au point des organes en cause.

L'environnement de travail

Le métier de mécanicien(ne) réparateur(trice) de véhicules industriels peut s'exercer dans différents secteurs : dans des entreprises de transport, des sociétés industrielles, commerciales ou agricoles, mais également dans un garage, chez un concessionnaire, chez un constructeur de poids lourds, d'autocars ou d'autobus, chez un loueur de véhicules industriels.

Le/la mécanicien(ne) réparateur(trice) de véhicules industriels peut également se déplacer pour assurer des interventions rapides.

Qualités

- Intérêt pour la mécanique
- Habilité et précision des gestes, rigueur et méthodes
- Bon sens déductif logique, capacité de réflexion et d'observation indispensable
- Capacité d'adaptation aux évolutions techniques
- Respect des règles de sécurité pour une bonne utilisation du matériel

Évolutions possibles

- Chef d'atelier
- Conseiller technique
- Responsable de parc de véhicules industriels
- Responsable du service après-vente

COMMENT Y ACCÉDER

- **CAP Maintenance des véhicules de transport routier**
> Page 45
- **BAC Pro Maintenance des véhicules automobiles** option véhicules industriels
> Page 46

Des permis de conduire (B, C, D et E) peuvent être exigés si le/la mécanicien(ne) est amené(e) à déplacer les véhicules.



LE/LA MÉCANICIEN(NE)
RÉPARATEUR(TRICE) DE VÉHICULES
INDUSTRIELS FAIT PARTIE DE
LA FAMILLE PROFESSIONNELLE
« MAINTENANCE DES VÉHICULES
ET ENTRETIEN DES MATÉRIELS ».

Cette famille professionnelle est confrontée à d'importants enjeux de renouvellement de son personnel, un tiers de ses salariés ayant au moins 50 ans.